

La retraite c'est du salaire ! Le salaire c'est l'avenir des retraites !

SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Incroyable dévaluation de la valeur du point d'indice

N'avez-vous pas l'impression que votre pouvoir d'achat s'est dégradé au fil des ans ?

Vous pensiez peut être que cela était lié au passage à l'euro, ou encore à la fameuse « crise économique » ?

Et bien non ! La preuve en chiffres :

Entre 2002 et 2010, les traitements de la **Fonction Publique** ont été revalorisés de **14,38 %**, tandis que le **SMIC** (salaire MINIMUM) a été augmenté de **29,72 %** !!!!
soit 2 fois plus !

Et ce n'est pas nouveau : **de 1980 à 2010**, la valeur de notre point d'indice a été multipliée par **2**
alors que le montant du SMIC horaire a été multiplié par 4 !!!

N'ayez plus peur d'en parler, c'est la triste réalité !

NOS REVENDICATIONS pour les salaires

**+ 4 % d'augmentation pour l'ensemble des
traitements de la Fonction Publique**

**Traitement indiciaire de base minimum =
SMIC BRUT**

RETRAITES

Incroyable !

Malgré le 7.223 signatures de la pétition réclamant l'augmentation du point retraite de 2% au delà de l'inflation constatée, le Comité de Contrôle de la Caisse Autonome des Retraites est resté sur sa position, c'est à dire de n'augmenter la valeur du point que de 1,57 % en 3 ans.

Pourtant des moyens financiers pour revaloriser le point de retraite existent. Le régime est loin d'être déficitaire comme le prétend le Gouvernement pour justifier son projet de réforme.

Rappelons que le fonds de réserve (1 milliard 200 millions d'euros !) est constitué pour pallier aux exercices négatifs.

En effet, malgré un déséquilibre entre les cotisations encaissées et les pensions versées, plus de 6 millions d'euros sont venus encore gonfler le fonds de réserve !

Cessons de subir et agissons ensemble pour

- la revalorisation des pensions de retraite
- l'avenir de notre régime de retraite en refusant une réforme du système pour 50% des salariés des Fonctions Publiques

Prochain bulletin d'information janvier-février 2011

Nous aborderons le sujet de **la souffrance au travail**. Faites nous parvenir vos témoignages qui resteront anonymes à l'adresse suivante info@saec-monaco.com ou à notre permanence téléphonique **06 03 94 65 81**

Prochaines permanences

lundi 15 novembre de 12h à 17h
lundi 29 novembre de 12h à 17h
lundi 13 décembre de 12h à 17h

dans un local (salle de réunion) situé au 3^{ème} étage des Terrasses de Fontvieille, 23 av Prince Albert II, partie Bureaux Administratifs (Accès par l'ascenseur à côté de la pharmacie).

Permanence téléphonique 06 03 94 65 8



SYNDICAT DES AGENTS DE L'ETAT ET DE LA COMMUNE

Bulletin d'information n° 18
Novembre - Décembre 2010

JOURNÉE D'ACTION DU 17 NOVEMBRE 2010

Mobilisez-vous par tous les moyens à votre convenance y compris l'arrêt de travail et rejoignez nous le 17 novembre 2010

**Rendez-vous 14h devant le Stade Louis II
sous la bannière du Syndicat des Agents de l'Etat
et de la Commune**